BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE DE BRÉHAT



Bréhaty









Au niveau national, la situation est toujours aussi confuse et le nouveau gouvernement de M. Barnier, récemment nommé, n'est pas certain d'être encore en fonction début 2025.

Le congrès des Maires de France, qui se réunit comme chaque année, au moment où vous lirez cet éditorial, a choisi d'intituler son congrès « Les communes, heureusement ». Comme déjà indiqué, les communes restent un pilier stable pour notre pays et malgré toutes les incertitudes politiques actuelles, se doivent de continuer à gérer le quotidien mais aussi à préparer l'avenir.

Dans ce numéro 91, nous vous donnons les dernières nouvelles sur des projets comme les Rocs, la signalétique, les ZMEL (Zones de Mouillages et Équipements Légers) et les bilans sur la régulation ou le P.A.T (Projet Alimentaire Territorial).

Ces projets sont à différents stades d'avancement mais vous pourrez constater qu'ils sont toujours complexes et qu'en tant que collectivité, une commune se doit de suivre toutes les réglementations, sources de casse-têtes et de délais dans la réalisation de chaque étape.

Chacune nécessite de fait beaucoup de détermination pour obtenir ce que nous voulons, d'anticipation pour ne pas se fourvoyer, d'écoute des habitants pour que le projet leur corresponde au maximum, de réactivité pour s'adapter aux imprévus.

Cela nécessite un engagement permanent de la part de tous les services communaux que je tiens à remercier pour leur travail.

Sur une note plus festive, vous pourrez découvrir les bilans de tous les événements sportifs et culturels de la saison estivale et des nouvelles de nos associations. Saison à nouveau très active et très festive grâce à l'engagement de tous. Un grand merci à tous.

Fin septembre, nous sommes allés sur l'île de Sein pour le festival des insulaires. Festival resserré sur deux jours à cause de conditions météo contrastées. Bréhat y a encore reçu le prix du plus beau stand sur le thème de la transition climatique sur les îles. Mention spéciale pour Françoise Candellier qui a conçu et réalisé ce magnifique stand.

L'avancement de nos nombreux projets, la vitalité de notre vie associative, les réussites des événements et activités estivales qui témoignent de notre solidarité et de notre convivialité, tout cela nous incite à garder le cap pour bien vivre sur notre belle île.

Bonne lecture

Olivier Carré Maire



Bilan estival 2024 de la régulation des flux touristiques

Alors que l'été touche à sa fin et que nous entrons dans la période automnale marquée par des journées plus courtes, fraîches et humides, il est temps de dresser le bilan touristique de la saison estivale 2024.

FRÉQUENTATION ESTIVALE

Les résultats de la saison touristique, marquée par un mois de juillet maussade et pluvieux et un mois d'août plus ensoleillé, sont un peu mitigés.

Les élections législatives surprises de début juillet, la mauvaise météo et l'attrait pour les jeux olympiques n'ont pas favorisé l'afflux de visiteurs en début d'été. Les prévisions concernant l'effet des JO étaient très incertaines et ne permettaient pas de dire si cet événement allait attirer les vacanciers ou au contraire diffuser la population, notamment parisienne et étrangère vers la Bretagne. Il semble que le premier scénario ait prévalu.

Le mois d'août en revanche a vu une assez forte fréquentation, similaire, voire plus importante que l'année précédente.

Au total, ce sont ainsi 173 080 visiteurs qui se sont rendus sur l'île au cours des deux mois d'été, soit un chiffre assez proche de celui de l'année 2023.

BILAN DE LA RÉGULATION

Cette année encore, le dispositif de régulation de la fréquentation estivale avait été instauré afin d'éviter les pics d'affluence à la journée.



Du 22 juillet au 23 août, les quotas de 4700 visiteurs furent ainsi reconduits entre 8h30 et 14h30 du lundi au vendredi.

Ce seuil de visiteurs n'a été atteint qu'une seule fois, le mercredi 21 août. D'après nos chiffres, il semble que la fréquentation soit mieux répartie sur la durée, preuve que la communication au sujet de l'anticipation du séjour est efficace afin d'éviter les journées infernales d'hyper-fréquentation ayant pu être observées il y a quelques années.

ENQUÊTES DE SATISFACTION

Afin de pouvoir évaluer le ressenti visiteurs et améliorer l'expérience de visite sur l'île, nous avons développé cette année un questionnaire de satisfaction. Celui-ci a été réalisé en collaboration entre les Vedettes de Bréhat, l'office de tourisme et la mairie de Bréhat.

L'enquête est envoyée automatiquement aux visiteurs ayant réservé en ligne à l'issue de leur séjour. Nous avons ainsi pu toucher un grand nombre de personnes et obtenir 4500 réponses.

Ces retours nous ont permis d'avoir une vision globale de la satisfaction des visiteurs sur l'ensemble de leur séjour. La grande majorité a été très satisfaite, attribuant une note supérieure ou égale à 8/10 à son expérience à Bréhat.

Les retours concernant la nouvelle signalétique indiquent également que celle-ci leur a permis de mieux se repérer et de se déplacer facilement sur l'île (cf article page suivante).

Les commerçants de l'île soulignent quant à eux une saison plutôt similaire à celle de l'an passé avec un mois de juillet décevant mais un bon mois d'août.



La nouvelle signalétique est enfin là!

En ce début d'été, vous avez pu apercevoir des petits poteaux en bois un peu partout sur l'île... D'aspect plutôt sobre avec des totems en bois noirci et des plaquettes couleur sable, la nouvelle signalétique a progressivement remplacé les anciens panneaux rouge bordeaux ayant subi les affres du temps.

HISTORIQUE DU PROJET

Ce projet, lancé en décembre 2022 par la commune, accompagnée des bureaux d'études Atipy et Kadri Signal a été longuement réfléchi. Il a en effet demandé une coordination et de nombreux échanges entre l'équipe projet, les responsables des sites classés, de Natura 2000, du département et ainsi que l'Architecte des Bâtiments de France. Après une consultation publique permettant également aux habitants de faire part de leurs retours sur le projet, celui-ci a pu être lancé et bénéficier d'une subvention de la Région Bretagne dans le cadre du dispositif régional « site d'exception naturel et culturel ».

UN PROJET D'ENVERGURE AUX ENJEUX MAJEURS

La mise en place d'une nouvelle signalétique avait trois objectifs majeurs. Tout d'abord, il était urgent de remplacer les anciens panneaux, devenus obsolètes et en très mauvais état. Ensuite, il était important de mieux diriger les visiteurs sur l'île, souvent perdus, en

Ancien Nouveau





réorganisant les flux touristiques. Enfin, nous avons souhaité pouvoir fournir à tous, habitants comme visiteurs, une information de qualité permettant de mieux appréhender le patrimoine naturel et culturel de l'île.

Plusieurs supports d'information ont ainsi été réalisés :

- Des totems directionnels indiquant les directions et distances vers les sites majeurs et commerces de l'île.
- Des R.I.S. (Relais Information Service) sur lesquels figurent cartes de l'île et du Bourg permettant d'avoir une vision globale du territoire.









- Des panneaux informatifs de différentes tailles renseignant sur les aspects historiques, environnementaux et culturels de Bréhat.
- Des panneaux de lieux-dits, permettant de mieux identifier les quartiers de l'île et utiles également pour la livraison du courrier!

Des petites bornes avec pictogrammes ont aussi été installées à l'entrée de quelques chemins de randonnée pour sensibiliser aux écogestes et à l'environnement.

Elles visent notamment à faire prendre conscience aux visiteurs qu'ils se déplacent sur un site classé à la biodiversité fragile.

DES AJUSTEMENTS ET AMÉLIORATIONS EN VUE

Ce beau projet n'est pas encore arrivé à son terme puisque l'entreprise Pic Bois, prestataire chargé de la pose de cette nouvelle signalétique doit revenir courant octobre afin de résoudre quelques problèmes ayant été observés.

Nous avons également reçu quelques sollicitations concernant divers ajouts ou modifications permettant d'améliorer et de fluidifier le parcours des visiteurs.



Ces demandes ont été prises en compte et des plaquettes supplémentaires viendront compléter la signalétique existante cet automne.

Par ailleurs, cette signalétique sera reprise dans le cadre du projet d'aménagement visant à réhabiliter le chemin menant au phare du Paon. Quelques éléments de signalétique supplémentaires seront ainsi apposés sur place, en s'intégrant bien évidemment au paysage. Ils auront pour objectif de décrire les enjeux et le patrimoine culturel associé au site, tout en sensibilisant au maximum les visiteurs à la fragilité de ce site naturel.

D'un point de vue financier, le coût total de l'opération (maîtrise d'œuvre et travaux) se monte à 160 000 € HT soit 192 000€ TTC. Avec la récupération de la TVA et la subvention accordée par la région Bretagne de 102 000 €, la signalétique sur l'île aura coûté à la commune 63 750 €.

Nous remercions toutes les personnes nous ayant aidé et fourni des informations utiles à la réalisation de ce projet, ainsi que tout ceux qui nous ont apporté leur retour sur cette nouvelle signalétique.

Gautier Lannelongue Chargé de mission Tourisme Durable et P.A.T.



La réhabilitation de l'immeuble « Les Rocs »

Un projet qui avance.

Le 26 septembre 2024, nous avons déposé le permis de construire pour l'immeuble « Les Rocs ». C'est une étape importante pour le projet car elle marque le début d'une période de cinq mois pour l'approbation de ce permis qui est une étape incontournable avant le démarrage des travaux.

Le permis en lui-même ne traite que des modifications mineures à l'aspect extérieur du bâtiment. Par contre, deux autres documents, le PC 39 et le PC 40, traitent respectivement de l'accessibilité au bâtiment, en particulier pour les PMR (Personnes à mobilité réduite) et de la sécurité incendie avec tous les systèmes de contrôle.

Avant de pouvoir déposer le permis, deux études importantes devaient être réalisées, l'APS (Avant-Projet Sommaire et l'APD (Avant-Projet Définitif). Ces deux étapes ont permis de confirmer la programmation qui reste inchangée dans ses grandes lignes avec ce qui avait été envisagé au début du projet, fin 2023.

Au R-1, le sous-sol, quatre box seront agencés pour permettre des rangements pour les quatre appartements du bâtiment principal. De plus, deux espaces d'archivage pour les documents de la mairie seront créés ainsi que plusieurs locaux techniques. Au RdC, la mairie occupera la plus grande partie de l'espace, au total 370 m² avec la salle du conseil de 70m² qui pourra accueillir 70 personnes lors de réunions ou de mariage.

L'espace de coworking permettra d'accueillir 4 à 6 personnes sur une surface de 42 m².

L'espace d'accueil pour la petite enfance pourra accueillir 4 petits dans un espace aménagé de 45 m² avec un jardin dédié attenant d' environ 30 m².

Au premier étage du bâtiment principal, nous aurons un quatre pièces de 80 m^2 et un deux pièces de 50 m^2 .

Au deuxième étage du bâtiment principal, deux trois pièces de 70m² pour l'un et 60 m² pour l'autre. Au troisième étage du bâtiment principal,











6 chambres pour saisonniers avec toilettes intégrées et une salle commune avec cuisine et salle à manger. Dans le bâtiment annexe derrière le bâtiment principal, nous conservons le logement T4 existant de 83 m² et réaménageons un studio de 25 m² et un T2 de 38 m².

Au total, avec deux T4 et deux T3, nous devrions pouvoir accueillir 4 familles avec enfants et avec 2 T2 et un studio, 3 couples ou personnes seules.

Le maintien d'une école avec 20 à 30 élèves est l'un des objectifs principaux de la commune. Sans école maternelle et primaire, il n'y a pas moyen d'attirer de jeunes familles vivant à l'année, et sans jeunes familles, c'est l'avenir de l'île qui est impacté.

La population actuelle ne peut suffire à maintenir l'effectif de l'école, même si nous sommes très heureux d'accueillir deux bébés bréhatins en 2024. Il faut donc attirer de nouvelles jeunes familles.

La proposition de quatre logements communaux pour famille en location à l'année devrait nous permettre d'atteindre notre objectif pour le maintien de l'école.

Pendant l'instruction du permis de construire, les études vont se poursuivre avec la phase « PRO ». Ensuite, les dossiers de consultation des entreprises seront préparés. Les réponses aux appels d'offres sont attendues en janvier 2025 et le début des travaux est prévu pour mars/avril 2025 pour une durée d'environ 1 an. Globalement, le planning élaboré en tout début de projet reste valide.

Pendant les phases APS et APD, un travail important de budgétisation est entrepris et affiné au fil des confirmations des solutions retenues. Au prix de quelques arbitrages sur certains aménagements, nous avons confirmé à notre maître d'œuvre, Done cabinet d'architecture, un budget travaux proche de 1,5 million d'euros hors taxes, ce qui nous permet de rester dans le budget initial annoncé en fin 2023. Vous pourrez, avec les quelques illustrations jointes, vous faire une idée de ce que sera la nouvelle mairie et les bâtiments associés.

Nous vous tiendrons au courant de l'avancement de ce projet clé pour la commune à l'été 2025.

Bilan PAT



Projet Alimentaire Territorial Ouzh Taol!

Bilan et perspectives après trois années de labellisation

Le Projet Alimentaire Territorial (PAT) de Bréhat a été labellisé en mai 2021, et financé par l'État à hauteur de 70 % des dépenses éligibles. Dans le prolongement d'une dynamique en émergence, impulsée par des associations et acteurs locaux, il avait pour objectifs de relocaliser sur l'île une production alimentaire saine et durable, et de fédérer localement autour des questions d'alimentation.

Deux chargés de mission se sont succédés depuis pour assurer la coordination du projet et le faire connaître, organiser des animations, étudier les possibilités de développement agricole sur l'île, participer aux réseaux d'échanges d'expériences, etc... Vous avez pu rencontrer Enora Kuczynski de 2022 à 2023 et Gautier Lannelongue en 2024.

Ces trois années nous ont permis de mûrir les réflexions initiées depuis 2017, en termes de sécurisation des terres et du développement agricole, et de passer à l'action, tout en maintenant et développant l'intérêt des différents publics par diverses animations sur les thèmes de l'alimentation et de l'agriculture.

Terrains pour jardins potagers

Des terrains communaux ou privés sont disponibles pour les habitants qui voudraient cultiver un potager, familial ou partagé. Si vous êtes intéressé, contactez la mairie à l'adresse pat@mairie-brehat.fr ou au 02 96 20 05 51.

Élaboration et émergence d'une politique foncière volontariste

Dès les premières réflexions et discussions à l'origine du PAT, nous avons identifié l'enjeu majeur pour permettre le développement de la production alimentaire locale : c'est la protection de l'usage agricole des terres et la sécurisation des agriculteurs, existants (et à venir), sur les terres qu'ils mettent en valeur. Pour répondre en partie à cette problématique, nous avons lancé une politique active d'acquisition foncière par la commune, à des prix « raisonnables » dans le contexte bréhatin : plus de 3 hectares ont été achetés à 7 propriétaires depuis 2021.

En parallèle, les propriétaires privés sont encouragés à signer des conventions soit directement avec les agriculteurs, soit avec la commune pour qu'elle gère à leur place l'attribution de leurs parcelles :

gère à leur place l'attribution de leurs parcelles :

Visite de jardin

nous avons eu ces dernières semaines de nombreux retours positifs, et plusieurs signatures effectives. Enfin, toutes ces terres sont laissées à disposition des agriculteurs en place en sécurisant les relations grâce à des conventions. Des échanges entre eux seront aussi encouragés pour regrouper le parcellaire quand c'est possible.

Des réflexions et études ont aussi été entreprises pour la valorisation agricole des parcelles actuellement en friche : l'objectif est l'installation d'au moins un agriculteur supplémentaire avec des productions complémentaires à celles déjà disponibles sur l'île, afin de proposer une plus grande variété alimentaire aux habitants (fromage de chèvre, œufs...). Tout d'abord, une étude a été réalisée pour évaluer le potentiel des terres disponibles : à part 1 à 2 hectares propices aux cultures, la plupart des friches est plutôt adaptée au pâturage par des moutons ou des chèvres. Par ailleurs un test de débroussaillage des herbes de la Pampa réalisé sur une parcelle communale a montré qu'une belle diversité de plantes repousse quand on supprime cette espèce invasive, au bout de deux années! Suite à ce résultat encourageant et à la candidature d'une porteuse de projet en élevage de chèvre, nous



avons entrepris d'étendre ce débroussaillage à toute la zone envahie par l'herbe de la Pampa, en contrepartie de l'engagement des propriétaires concernés à laisser valoriser leurs parcelles par un agriculteur. Nous escomptons ainsi combiner développement agricole, entretien des paysages et préservation de la biodiversité.

Mais qui dit nouvelle activité agricole dit aussi bâtiment adapté, et logement pour un nouvel actif sur l'île. Cela donne la mesure de l'importance d'un engagement fort de la collectivité et des habitants pour voir aboutir un tel projet.

Tous mangeurs, tous acteurs



L'autre enjeu du PAT est d'impliquer les habitants et acteurs locaux, car chacun est directement concerné par l'alimentation, à la fois par son lien avec la santé mais aussi son impact environnemental.

Par les nombreuses animations auxquelles vous avez pu prendre part, nous avons essayé de partager avec vous notre intérêt, nos questionnements, nos pistes de solutions pour faire de notre alimentation un levier d'amélioration de notre environnement et de développement de la vie à l'année sur notre île. Films documentaires, ateliers cuisine, découverte des productions de l'île, dégustation des produits locaux ou de recettes innovantes, visites de jardins potagers afin de partager astuces et connaissances... Au total 22 animations auxquelles ont participé producteurs, restaurateurs, associations, résidents et visiteurs à la journée.

Chacun aura pu partager son expérience et ses connaissances pour permettre à tous d'être mieux informé au sujet de l'alimentation. De nombreuses initiatives portées par des habitants, professionnels ou associations ont également fleuri au cours de ces trois années et pourront poursuivre la dynamique sans l'appui du PAT.

Poursuivre la dynamique alimentaire territoriale

Le chemin est encore long pour parvenir aux objectifs que le PAT s'était fixé à son lancement. Cependant, nous espérons que les projets lancés lors de ces trois années pourront se poursuivre et s'inscrire dans la vie quotidienne de l'île. Nous avons observé un développement des animations et une professionnalisation des activités liées à l'alimentation par des acteurs privés depuis quelques années, preuve que l'alimentation devient un sujet prégnant pour tous. Par ailleurs, les réflexions autour de l'installation agricole et de la transmission des exploitations ont bien avancé et les premiers fondements lancés par le PAT sauront se poursuivre dans les années à venir.

Mais tous ces processus demandent du temps, comme on a pu le constater sur toutes les îles engagées dans des démarches similaires : temps nécessaire à la compréhension des enjeux, à la concertation, aux échanges d'expériences, à l'élaboration des méthodes de travail et des documents, etc... Mais nous commençons à voir des résultats !

Une réunion publique aura lieu vendredi 25 octobre à 14h, salle des fêtes, pour présenter plus en détail des réalisations du PAT et échanger sur les suites à donner à la dynamique alimentaire initiée par le PAT.

Gautier Lannelongue Chargé de mission PAT et Tourisme Durable Marion Regler, 3° adjointe

Des nouvelles de la ZMEL (Zone de Mouillages et d'Équipements Légers)

Bref historique du projet

Le projet de gestion des mouillages en dehors de ports communaux via un dispositif de ZMEL trouve son origine en 2019. L'objectif est de rationaliser l'usage du littoral en prenant en compte la sensibilité des milieux et les besoins affiliés à la plaisance. En raison de la crise de la COVID19, le projet est ralenti et reprend en 2022 avec une réunion avec les plaisanciers afin de présenter les plans des zones envisagées. En fin d'année, la municipalité prend une délibération sollicitant l'autorisation auprès du préfet pour constituer une ZMEL. En août 2023, après avoir effectué un certain nombre d'études relatives aux impacts environnementaux, aux aménagements nécessaires ainsi qu'à la détermination des futures zones de mouillages, la Commune dépose, auprès de l'autorité environnementale, une demande d'autorisation environnementale. Après consultation du dossier, l'autorité environnementale exempte le projet de cette autorisation. La Commune dépose donc une demande d'autorisation au service instructeur de la DDTM qui consulte à son tour

divers organisme afin d'obtenir des avis. La DDFIP pour la fixation de la redevance, la DREAL en raison de la localisation des zones en site classé, l'architecte des bâtiments de France, l'opérateur Natura 2000 Tregor-Goëlo, la commission départementale de la nature des paysages et des sites, la commission nautique locale...

Situation en 2024

En début d'année 2024, les différents organismes rendent leur avis sur le projet. Ces avis se veulent favorables sous réserve de la prise en compte de certaines prescriptions relatives à la conservation des herbiers repérés dans plusieurs zones comme le Sud du Guerzido, le trou de la souris ou encore le port de la Chambre. En août 2024, la commune obtient l'autorisation avec prescriptions du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires. De nouveau, les prescriptions émises concernent la protection des zones d'herbiers par la mise en place de mouillages à moindre impact ainsi





que le balisage d'une zone de protection des herbiers au sud du Guerzido couplée à une interdiction de mouillage à l'ancre. Des recommandations afin d'étendre ces pratiques aux ports communaux ainsi qu'au trou de la souris figurent également dans cette autorisation.

Les prochaines étapes

Afin d'effectuer le transfert de gestion de ces zones, l'Etat et la commune doivent signer une convention, actuellement en cours de négociation. Cette dernière devrait intégrer, entre-autres, les principes qui seront appliqués pour la redevance que la commune devra reverser à l'Etat dans le cadre de son occupation du domaine public maritime. Les trois premières années, un abattement serait appliqué à cette redevance afin d'absorber les coûts d'aménagements de la ZMEL. Si une entente est trouvée entre les deux parties, la convention fera l'objet d'une information du public au cours des vacances scolaires de la Toussaint de même que le règlement applicable dans les zones. L'ambition est de pouvoir récupérer la gestion de la ZMEL avant la saison 2025. Ce calendrier ne pourra cependant être tenu que si un accord est trouvé avec l'Etat.

Les personnes possédant une AOT avec la DDTM seront alors recontactées par la mairie lors du transferts de gestion pour vérification et enregistrement

de leur mouillage dans la ZMEL. Les personnes non-enregistrées souhaitant obtenir un mouillage dans une zone devront effectuer une demande en mairie via un formulaire disponible sur le site internet. A noter que seules les zones d'Ot ar Ouis, du Pont ar Prat ainsi que de la Grève de l'Eglise accueilleront des mouillages supplémentaires à l'existant.

La ZMEL en résumé

141 mouillages plaisanciers
10 mouillages professionnels
Mise en place de racks à annexes
Délimitation de zones d'hivernage

Léonie Ollivier, chargée des ports et de l'urbanisme



Le Jumelage d'hier à aujourd'hui

Un jumelage est toujours une histoire d'hommes, c'est à un Plérinais que l'on doit les prémices de ce qui deviendra un peu plus tard le comité de jumelage Bréhat-Itterswiller. Natif de Plérin, marié à une Alsacienne, Louis Bougeard venait se ressourcer chaque été dans le village de sa jeunesse. Invité par des amis Bréhatins à passer quelques jours sur notre île, l'idée d'un jumelage va faire son chemin et c'est ainsi qu'en été 1974 un premier pas est entrepris par la visite à Bréhat des pompiers d'Itterswiller. A cette occasion, le conseil municipal demanda au maire, Benjamin Le Locat, d'entreprendre les démarches pour la création du jumelage entre les deux communes.

Par délibération du 11 septembre 1974, la municipalité de l'île projette d'effectuer un voyage à Itterswiller pour la pentecôte 1975.

Le 27 décembre 1974 le conseil municipal émet la volonté, en accord avec le syndicat d'initiative, de créer un comité de jumelage. Le 12 février 1975 Monsieur le Maire, Benjamin Le Locat et Roland Kerjolis sont désignés afin de représenter le conseil municipal dans le comité et ainsi, le 21 septembre 1975, le comité est officiellement créé.

Ses premières instances sont composées de :

Président : le Maire Benjamin le Locat

Vice-président : Maryvonne Jouve et Paulette Luxer

Secrétaire trésorier : Roland Kerjolis

Membres : Robert Sichez, Charles Léon, Robert

Mercier

Depuis sa création, plusieurs présidents se sont succédés à la tête du comité: Benjamin Le Locat, Robert Mercier, Henri Ombrone, Robert Paris, Jean Quéré, Marcel Roux, Marie-Thérèse Colin et actuellement Patrick Decaen.

Le premier déplacement des Bréhatins va s'effectuer le 5 octobre 1975 et sera suivi de multiples autres rencontres, en moyenne alternativement tous les deux ans. Au cours de ces rencontres, plusieurs temps

Serment du jumelage





Inauguration de la borne du jumelage à Itterswiller

forts seront célébrés comme la signature du serment du jumelage, la pose du panneau du jumelage au Port Clos, la borne du jumelage à Itterswiller et de nombreux cadeaux échangés qui ornent nos deux mairies. Les différentes municipalités de nos deux villages ont toujours soutenu et encouragé le jumelage et entretiennent d'excellentes relations entre elles. De même que les deux écoles ont profité du jumelage pour établir des échanges entre les enfants.

La dernière rencontre a eu lieu en décembre 2022, une délégation de 26 Bréhatins s'est rendue à Itterswiller à l'occasion du marché de Noël.

50 ans de jumelage

La prochaine manifestation aura lieu chez nous à Bréhat. Pour le 50ème anniversaire du jumelage nous accueillerons nos amis Alsaciens pour fêter cet évènement autour du week-end du 24-25 mai 2025. Le programme des festivités est présenté ci-dessous. Pour cette occasion exceptionnelle nous avons souhaité marquer l'événement par la



Accueil des petits Bréhatins 1976

création d'une œuvre atypique. Grace au soutien des Courants d'Arts, l'artiste Lucille Chombart de Lauwe, a réalisé une œuvre originale sur le thème de Bréhat. Lucille a effectué une prise de vue à l'endroit le plus symbolique de Bréhat : le moulin du Birlot dominé par la chapelle Saint-Michel. Ensuite, elle a réalisé à partir de cette photo un cyanotype qui sera reproduit en grand format sous la forme d'un diptyque. Un des volets du diptyque sera offert à Itterswiller et l'autre sera exposé au Port Clos à Bréhat afin de symboliser les liens des deux communes. Les courants d'Arts feront don du cyanotype original à la commune de Bréhat. Pour garder trace de l'œuvre dans sa totalité, des reproductions de ce cyanotype original seront tirées sur papier. Les Courants d'Arts proposent de participer au financement de cette création via une collecte sur HelloAsso ou directement à l'occasion des différentes manifestations des Courants d'Arts et du comité de Jumelage.

Ce cadeau, qui est financé pour partie par le comité de jumelage, la mairie et les dons collectés, sera



offert aux Itterswillergeois au cours de la cérémonie officielle qui se déroulera le dimanche matin et à laquelle tous les Bréhatins sont cordialement invités. Alors n'hésitez pas à venir nombreux participer à cette grande fête, une fanfare animera la journée.

Organisation du séjour du 50^{éme} anniversaire, 23-24-25-26-27 mai 2025

- **Vendredi 23**, arrivée des Alsaciens, accueil et soirée en famille.
- Samedi 24, Journée libre sur Bréhat puis dîner entre les deux comités dans la salle polyvalente.
- Dimanche 25, cérémonie officielle du 50^{ème} anniversaire, messe à l'église, dépôt de gerbe au monument aux morts, prises de paroles, remise du cadeau et vin d'honneur offert par la mairie suivi d'un déjeuner festif autour de la salle polyvalente avec animation musicale assurée par une fanfare.
- Lundi 26, journée extérieure à Bréhat : visite du musée de la biscuiterie de Plougonver , déjeuner au lac de Guerlédan puis visite de la Vallée des saints et enfin retour vers l'Arcouest.
- Mardi 27 : départ de nos amis vers l'Alsace

*Le cyanotype est un procédé photographique monochrome négatif ancien, par le biais duquel on obtient un tirage photographique bleu de Prusse, bleu cyan (Photos collection Marc Zinck)





Diptyque



(Photos collection Marc Zink)



Collecte pour le cadeau des bréhatins aux habitants d'Itterswiller, à l'occasion du 50^{ème} anniversaire du jumelage des 2 communes.

Le festival Les Insulaires

Du 27 au 29 septembre 2024, pour sa onzième édition, le festival Les Insulaires a fait escale à l'île de Sein (Finistère). Une édition forcément exceptionnelle sur la plus petite et la plus isolée des îles du Ponant. Au programme, concerts, animations de rue, compétitions inter-îles, débats. Et, bien sûr, bonne humeur.

Le festival des Insulaires a pour vocation première de permettre aux habitants des îles du Ponant de se rencontrer, une fois par an. Débats, marché de producteurs, course à la godille, village des îles du Ponant, concerts, spectacles, repas des insulaires... Autant d'occasions d'échanger, de discuter et de réfléchir à l'avenir de nos territoires magnifiques mais fragiles.

Cette année, le grand débat du samedi matin a prit pour thème le réchauffement climatique et la nécessaire adaptation des territoires insulaires à ce phénomène. La hausse du niveau de la mer est, d'ores et déjà, une préoccupation pour des îles comme Sein, Molène, au large du Finistère, ou encore Arz, dans le golfe du Morbihan.

Les mauvaises conditions météo ont quelque peu chahuté le 11° festival des Insulaires (et c'est peu de le dire au vue des traversées entre Audierne et Sein les jeudi et vendredi ainsi que les retours du dimanche, l'ensemble des participants s'en souviendront). Malgré une édition raccourcie et une fréquentation moins importante que prévue, le bilan est plus que positif.





Défilé en costume : Pierrette et la famille Pilon

Plusieurs concerts se sont déroulés, le vendredi soir Sage comme des sauvages (chanson française), Ayom (musique brésilienne), El Maout (DJ, beatbox et musique électro). Et, le samedi soir, Sang d'ancre (chants de marins), Mes souliers sont rouges (chanson française), Moondrag (rock psychédélique Paimpolais).

Les animations comprennent aussi un spectacle d'art de rue avec la compagnie Les Invendus, le défilé des îles en costumes traditionnels avec pour représentants de Bréhat (Pierrette Dubreuil, Lilou, Léo et Josselin Pilon), les prestations des fanfares Zébaliz et Reuz Bonbon. Nouveauté 2024, des joutes vocales inter- îles ont été programmées. Enfin, différentes compétitions ont permis aux îliens de se confronter amicalement : course à la godille, concours de pétanque, tir à la corde, course de carrioles, et une autre nouveauté : lancer de charentaises.



Des bréhatins ont participé à toutes ces compétitions dans la joie et la bonne humeur et ont eu la classe de laisser gagner les autres îles....

L'île de Bréhat a toutefois remporté pour la deuxième fois le concours du meilleur stand des îles . Le thème était la mer et le milieu marin.

Une fresque avait été réalisée par Françoise Candellier et les Courants d'Arts, merveilleusement animée sur place par l'équipe de Bréhat.

Sur le stand de l'île de Bréhat, une dégustation de produits locaux a été organisée avec des huîtres d'Arthur Daigre, les bières de Bréhat et des produits de la ferme de Kervilon.

La 11^{ème} édition du festival s'est terminée dimanche sur l'île de Sein et les organisateurs nous donnent rendez vous en 2025 pour la 12 ^{ème} édition sur l'île d'Arz dans le golfe du Morbihan.

Les traversées en bateau devraient être plus tranquilles.

Encore un grand merci a l'AFIP et aux sénans pour leur accueil.

Stéphan Morlevat Conseiller Municipal



Festival Les Scènes de Bréhat 2024

Du 5 au 9 juillet dernier a eu lieu la quatrième édition du festival Les Scènes de Bréhat, dans le cadre toujours aussi enchanteur des Verreries de Bréhat.







Macadam Crocodile

Nora Hamzawi © PM Croquet

M Durand de Zoé Lemonnier © PM Croquet

Édition historique puisque plusieurs records ont été battus : record de fréquentation aux spectacles (plus 21 % par rapport à 2023) et record du nombre de spectacles complets (3: Nora Hamzawi, Monsieur Durand et Raphaël). Le contexte n'était pourtant pas favorable, entre deux matches de l'équipe de France à l'Euro de football, les élections législatives anticipées et la météo capricieuse! Le festival serait-il en train de prendre son envol?

Le festival a accueilli 15 spectacles. Des chanteurs en solo et d'autres entourés de musiciens, des pièces de théâtre chorales et des seulsen-scène, de la danse autour d'un comptoir et de la magie qui fait croire en ses rêves, un astronaute sous la pluie, des concerts sous les

étoiles... chacun se fera son propre souvenir de cette édition. En tout cas, elle aura été marquée par une affluence inédite pour le concert de Raphaël, que nous tenons ici à remercier, quel beau cadeau il nous a fait!

Une fois encore, ce sont aussi les moments partagés que nous retiendrons, au village du festival comme à la citadelle, et cette ambiance si particulière, propre « aux Scènes » - comme on dit désormais. Cela

NOS PARTENAIRES

nous le devons aux bénévoles qui se démènent, du premier jour du montage au dernier jour du démontage, pour accueillir les festivaliers dans les meilleures conditions et diffusent sur tout le festival un état d'esprit convivial et chaleureux. Nous ne les remercierons jamais assez de leur investissement!

Tout cela n'existerait pas non plus sans une équipe extraordinaire : les membres de l'association Les Scènes de Bréhat, les techniciens, les monteurs de gradins, les responsables de chaque pôle (buvette-restauration, billetterie, boutique, accueil artistes, accueil public, plateau, mécènes, catering, loges, presse, réseaux sociaux, graphisme, vidéo et photo). Ils

mettent chacun le meilleur de leurs compétences au service du festival et le font grandir.

Nous remercions également tous nos soutiens : les partenaires, le club des mécènes, les donateurs, les hébergeurs et bien sûr le public si fidèle et toujours plus nombreux.

On vous donne rendez-vous du 4 au 8 juillet 2025 pour fêter les 5 ans des Scènes!



Caroline Vannini et les membres de l'association Les Scènes de Bréhat www.scenesdebrehat.fr

Projet Alimentaire Territorial

Ouzh taol! Des recettes aux couleurs de l'automne.

L'automne arrive avec ses couleurs jaunes-orangées et ses fruits et légumes de saison. Courges, carottes, choux, betteraves, brocolis, navets, poireaux ..., toute une gamme de couleurs pour réaliser des plats variés et réconfortants afin de compenser la fin de l'été et le raccourcissement des journées.

Je vous propose donc deux recettes à réaliser qui sauront vous réchauffer.

Muffins de butternut aux épices

INGRÉDIENTS POUR 8 MUFFINS:



- 220 g de chair de courge butternut
- 140 g de farine
- 40 g de poudre de noisette
- 2 œufs
- 40 g de miel
- 40 g d'huile
- 1/2 sachet de levure chimique (5 g)
- ½ c. à c. de cannelle
- 1 pincée de noix de muscade

PRÉPARATION:

- 1. Épluchez le butternut puis coupez-le en petits cubes.
- 2. Faites cuire le butternut dans l'eau bouillante ou à la vapeur.
- 3. Une fois cuit, écrasez-le à la fourchette pour en faire une purée.
- 4. Dans un saladier, cassez les œufs, ajoutez le miel puis fouettez le tout.
- 5. Incorporez le butternut et mélangez.
- 6. Ajoutez ensuite la farine et la levure, la poudre de noisette, l'huile, la cannelle et la muscade.
- 7. Mélangez bien puis versez la pâte dans des moules en silicone ou dans des caissettes à muffins.
- 8. Enfournez à 180 °C pendant 25 minutes.

Astuce

Pour peler le butternut plus facilement, vous pouvez le percer à l'aide d'une fourchette et le mettre au micro-ondes 2 à 3 minutes à pleine puissance. Ainsi, la peau sera plus tendre!

Gnocchi à la carotte, sauce au chèvre



INGRÉDIENTS POUR 4 PERSONNES

- Carottes 450g
- Farine 225g
- Sel, poivre
- Fromage de chèvre
- Crème
- Quelques herbes fraîches (basilic, persil, ciboulette, ...)

PRÉPARATION:

- 1. Faites cuire les carottes à l'eau.
- 2. Une fois les carottes cuites, réduisez-les en purée, ajoutez-y la farine et une pincée de sel tout en mélangeant bien.
- 3. Une fois que vous aurez formé un pâton, roulezle sur un plan de travail fariné afin de former un boudin de 2 à 3 cm de diamètre.
- 4. Coupez-le à intervalles réguliers afin de former vos gnocchis. Striez-les en les aplatissant légèrement avec les dents d'une fourchette.
- 5. Dans une grande casserole, faites bouillir de l'eau et plongez-y vos gnocchis jusqu'à ce qu'ils remontent à la surface.
- 6. En parallèle, faites fondre le chèvre avec la crème et un peu de poivre dans une casserole. Vous pouvez y ajouter les herbes de votre choix.
- 7. Servez vos gnocchis en les nappant de sauce et en décorant avec des herbes fraîches.

Bon appétit!

Gautier Lannelongue Chargé de mission PAT et Tourisme Durable



Les 30 ans de l'Association du Moulin du Birlot : quelle année !

Nous avions décidé de fêter cet anniversaire durant toute la saison, de juin à septembre avec un programme assez varié.

Nous avons commencé par l'ouverture du moulin les 22 et 23 juin pour les Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins. Cette année, les visiteurs ont pu, outre participer à la mouture, déguster les crêpes de Babeth et Maryvonne qui ont eu un franc succès!

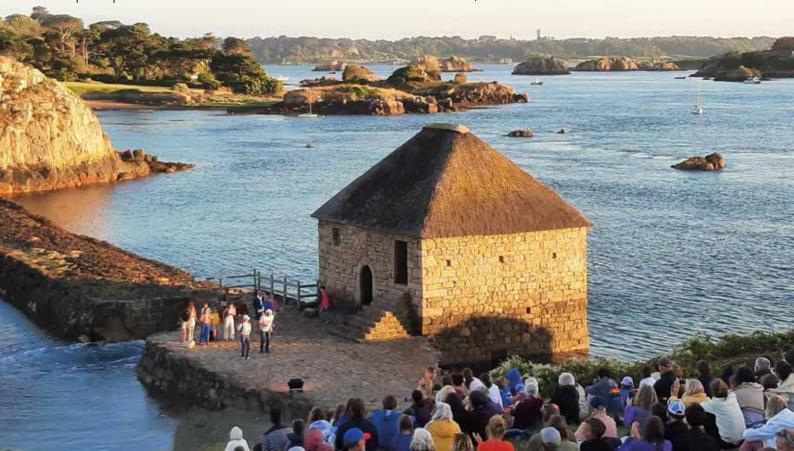
Très attendu, le feu d'artifice de la commune du 13 juillet, a été tiré au Birlot pour l'occasion. Nous en remercions les élus car le spectacle a été grandiose, jusqu'aux lumignons flottant sur l'étang comme autant de bougies...

La corvée de vase du mois de juillet a rencontré beaucoup moins de succès que celle d'août. Il s'agit de prélever la vase de l'étang, de faire une chaîne pour que les seaux circulent jusqu'à la digue où la vase est tassée entre les pierres. La bonne ambiance est de mise et les habitués du mois d'août y ont participé bien volontiers!

Grâce à Philippe Rouillac et André Carsenat, nous avons pu assister à deux conférences en juillet et en août :

« Les peintres du moulin du Birlot » nous a permis de découvrir les œuvres consacrées au moulin par des artistes très variés mais aussi un pan de l'histoire de l'art que Philippe raconte avec passion. Nous en profitons pour lancer un appel : si vous possédez des œuvres montrant le moulin et que vous souhaitez les partager (dans l'anonymat), merci de prendre contact avec l'association.

« Restauration d'un patrimoine, le moulin du Birlot » a retracé le cheminement et l'aboutissement de la refonte du mécanisme. André est bien placé pour raconter cette aventure puisqu'il en est à la fois l'initiateur, le concepteur et en a supervisé la mise en place. Si vous n'avez pas pu assister à cette conférence, André la redonnera le 21 octobre à 17h.





Le clou de ce programme aura été le spectacle donné le 9 août, lors d'une soirée magnifique, « Une histoire du moulin ». Cette histoire du moulin, vraie et fausse, un peu décalée mais basée sur des faits réels, a été créée et mise en scène par Caroline Vannini (Les Scènes de Bréhat) qui a réalisé l'exploit de faire jouer une quarantaine d'acteurs, petits et grands, après seulement 4 répétitions! Les plus de 300 spectateurs ont été ravis d'assister à cette représentation assis sur le tertre du moulin, dans un décor naturel splendide, à la mesure de notre anniversaire! Merci à tous les participants pour cette belle fête!

Et pour clore cette saison, le temps plus que correct des Journées Européennes du Patrimoine nous a permis d'ouvrir les portes du moulin. Nos crêpières favorites, Babeth, Marie-Louise et Maryvonne étaient encore sur le pont pour ravitailler les visiteurs! La veille au soir, la marée avait fait le grand ménage: 25 cm d'eau au-dessus du plancher...

Pour autant, nous n'en avons pas fini avec ce trentenaire puisque des travaux importants vont avoir lieu, dont le plus visible : le changement du chaume sur la toiture. Les joints de la maçonnerie, l'étanchéité des vannes, la fin de la refonte du mécanisme seront effectués durant l'hiver. La muséographie sera elle aussi totalement repensée. Gros budget et appel aux dons vont de pair... Vous pouvez déclarer votre don et profiter d'une déduction fiscale de 66% : 100 € donnés vous coûtent 33 €. Pour cela : moulinbrehat.fr/don Un grand merci à tous pour cette très belle année!

Marion Le Pache, présidente de l'association











Le nouveau facteur

Le nouveau facteur s'appelle Romain. Il n'est pas de Bréhat mais il est presque îlien puisqu'il vient de Pleubian sur la presqu'île sauvage du Trégor, à deux pas du Sillon de Talbert qui veille sur notre archipel.

A 44 ans, Romain est postier depuis 22 ans. Il était déjà depuis 2019 le facteur guichetier

remplaçant officiel de Michèle, qu'il remercie chaleureusement de lui avoir fait découvrir cette tournée. C'est pour Romain un vrai plaisir de venir travailler tous les jours à Bréhat. Il est ravi de l'accueil que lui ont réservé les bréhatin.e.s et espère entretenir encore longtemps le service public postal et son précieux contact humain sur notre île. Cependant, Romain aimerait rappeler quelques règles :

 la présence d'une boîte aux lettres est obligatoire.
 Si possible normalisée avec le pass PTT universel pour les petits colis. En l'absence de boîte aux lettres, le règlement prévoit le retour à l'envoyeur du courrier.

- la mention des noms et prénoms, association, entreprise et autre SCI sur la boîte aux lettres est fortement recommandée. Une étiqueteuse est maintenant à votre disposition gratuitement au bureau de poste! Profitez-en.
- afin de faciliter la distribution par les remplaçants, merci de faire figurer les lieu-dit dans l'adressage par les expéditeurs.

Romain vous accueille du lundi au vendredi de 9h45 à 12h00 et reste à votre disposition par SMS uniquement, de 8h30 à 16h00 au 07 85 97 40 31. Pour finir, Romain vous propose le traditionnel almanach du Facteur 2025, les personnes intéressés peuvent le lui indiquer au guichet, par SMS et bientôt en collant une étiquette (facilement décollable par la suite) sur leur boite aux lettres, étiquette qu'il distribuera prochainement.



Une nouvelle façon de se faire du bien à Bréhat!

Arrivée à Bréhat en avril 2013, Nadège quitte son travail de visiteuse médicale pour accompagner l'installation du Docteur Yves Trimaille sur

Passionnée de gâteaux,

elle passe d'abord un C.A.P. de pâtisserie et lance son activité, qu'elle abandonne faute de laboratoire et de rentabilité!

Revenant à sa formation initiale, Nadège s'intéresse à la médecine traditionnelle chinoise et à la manière d'appréhender un patient dans sa globalité. Elle suit une formation de 18 mois dans une école strasbourgeoise et obtient un diplôme reconnu par l'État.

La réflexologie est une méthode ancestrale de massage sur des zones spécifiques du corps appelées zones réflexes. Chaque point étant la projection d'un organe ou d'une fonction, il est possible de rétablir des équilibres grâce à des pressions spécifiques. Nadège pratique la réflexologie plantaire, palmaire et

faciale. Elle apaise le stress et les migraines, soulage les douleurs et les tensions musculaires, stimule les fonctions digestives, améliore la circulation sanguine ou le sommeil. Bref, elle renforce votre système immunitaire et dynamise votre organisme.

La réflexologie ne se substitue pas à un suivi médical, c'est une technique complémentaire.

Une séance peut durer jusqu'à deux heures et commence toujours par un long entretien. Le coût d'une séance commence à partir de 50 euros et peut être pris en charge par certaines mutuelles.

Les consultations se passent Grève de l'église au-dessus du cabinet médical.

«Si tu écoutes ton corps lorsqu'il chuchote, tu n'auras pas à l'entendre crier».



Activité tennis 2024



Pour la 3ème année consécutive sur l'île de Bréhat, Sacha Binet professeur de tennis, breveté d'état à dispensé des stages et cours particuliers pour enfants (dès l'age de 4ans) et adultes sur les terrains de tennis de l'Allegoat durant les vacances de Pâques et estivales (juillet et août).

Au total, ce sont une centaine de jeunes (de 4 à 18 ans) et adultes qui ont pu profiter des conseils de Sacha Binet sous forme de stages collectifs ou cours particuliers. A noter que les enfants résidant sur l'île à l'année, bénéficient de conditions particulières (gratuité des stages). Il était également possible de se faire prêter des raquettes sur place et d'acheter des balles neuves à un tarif préférentiel. Deux tournois internes (jeunes et adultes) ont été organisés durant la saison estivale. La prestation, le dynamisme, la joie et la convivialité étaient de mise tous les matins pour la plus grande joie des participants. Par ailleurs, dans le cadre de la décoration de l'EHPAD sur le thème JO PARIS 2024. filet, raquettes et balles ont été gracieusement offerts. Le résultat était fort réussi et apprécié des résidents et de leurs familles.

Nouveauté 2024, les enfants de l'école vont pouvoir entamer un cycle trimestriel de tennis les vendredis après-midi.

Un petit mot de Sacha Binet pour conclure :

« Malgré une météo capricieuse au mois de juillet, la mixité entre Bréhatins et estivants à une fois de plus parfaitement fonctionné, créant une très belle émulation sur les terrains de tennis. A l'année prochaine dès le mois de février si la météo le permet. »

Plongée

Le bilan pour cet été est positif : il y a eu 1/ baptêmes de réalisés, 5 formations niveau 1,1 formation jeune et 8 plongées explorations. Retrouvez l'activité plongée en été 2025.





C'est un article qui me tient à cœur, pour plusieurs raisons. La première est peut-être parce que je suis fille de bouliste et que je suis tombée dans la marmite des concours de boules depuis toujours. La seconde est que, c'est par cette association que j'ai pu entrer dans la vie locale de l'île, moi qui venait de «Ploubaz». La troisième raison est que cette association est une tradition locale de tous les villages bretons et Bréhat avant d'être une station touristique est un village breton. Enfin la quatrième raison est que cette association a rassemblé des personnalités chères à mon cœur et certaines d'entre elles nous ont malheureusement quitté.

L'Union Bouliste Bréhatine a été créée le 30 mai 1967, je n'ai pas retrouvé de photos de cette époque.

J'ai retrouvé une illustration de Jo le Bouder, peintre à Bréhat dans les années 80/90 du dernier bureau de l'UBB en 1995 au moment où j'ai pris la présidence de l'association. Le bureau était composé de figures bréhatines (leur noms sont inscrits sur la représentation).

Les boules bretonnes n'étaient plus très en vogue dans les années 90 . l'UBB a été dissoute en 2000. Comme un peu partout en Bretagne, la boule bretonne a retrouvé un regain de jeunesse, et l'UBB a pu renaître de ses cendres le 1er août 2012 avec un petit groupe composé de novices et d'experts!





De gauche à droite André, Léon, Le Maillot, Le Jeune, Guyomard, Nazac

Mme Juliette Ténaglia Prigent revenue dans son pays natal s'est investie en prenant la présidence, Mr James Dubreil bréhatin et bouliste a pris le poste de vice-président. Le secrétaire était Mr Patrick Henry malheureusement décédé, c'était un habitué des allées du bourg. Le trésorier était Mr Erwan Hamet investi dans le milieu associatif de l'île, il tenait alors le bar restaurant l'Enez Vriad où étaient organisés les concours de plusieurs semaines.

La création de cette nouvelle association s'est déroulée au bar restaurant la Bouteille à la mer tenu à l'époque par Mr Daniel Delamarche, lui aussi bouliste qui nous a quitté trop tôt.





En 2013 pour marquer la reprise de l'association, le concours annuel a été organisé à «La Chambre» Le magnifique site a donné une ambiance particulièrement riche et belle en émotions.

Depuis, tous les ans, après la saison, c'est à dire entre fin septembre et début octobre le concours est organisé sur la place du bourg. Les allées bréhatines qui assurent leur mission au quotidien et toute l'année se retrouvent au cœur de la fête. Ce moment de convivialité rassemble les boulistes experts mais pas que, les novices apprécient aussi ce temps partagé car le concept est un tirage au chapeau. Les dernières années, au vu du nombre d'inscriptions, le concours a été joué en triplette, les équipes étant composées d'une femme et deux hommes.

Au fil des années, il s'est créé une amitié entre les boulistes de Ploubazlanec et ceux de Bréhat. A tel point que nos voisins du continent viennent passer tout le week-end du concours de boules sur



l'île en louant des maisons. La fin du concours ne correspondant jamais aux horaires de vedettes...

La cerise sur la gâteau est la participation d'Arnaud, le peintre de Bréhat, qui chaque année réalise une toile pour immortaliser cette ambiance.

Malheureusement le tournoi de 2024 a du être annulé pour cause de météo défavorable

Gabrielle Cojean-Prigent, 1^{ère} adjointe et ancienne présidente





Centre Nautique de Bréhat

Pour cette deuxième année au Centre Nautique de Bréhat, nous avons reproduit en terme d'offre sensiblement la même que pour 2023 avec quelques nouveauté.

Deux stages supplémentaires cette année: un stage en dériveur (RS Feva) pour les 13/17 ans et le même stage pour les adultes. La voile loisir a démarré timidement, et on espère un engouement pour la saison prochaine. Les inscriptions seront ouvertes à partir de janvier 2025 pour commencer à la mi-mars jusqu'au début de la période des vacances estivale. En termes de fréquentation, les stages de printemps sont faiblement remplis par rapport aux stages d'été, mais nous garderont les mêmes plages d'ouverture pour la saison 2025.

Pour cette année nous avons pu former les premiers encadrants du centre nautique de Bréhat et le premier moniteur 100% bréhatin a été officiellement diplômé en cette fin d'été et sera de la partie en 2025 pour la saison estivale. Nous avons eu beaucoup de demandes pour venir rejoindre la formation ce qui nous enthousiasme et donne de belles perspectives pour la suite du club. D'un point de vue économique, l'équilibre est fragile au vu des investissements engagés à la reprise et nous devrions avoir le même chiffre d'affaire que 2023. Le point de location a vu sa fréquentation augmenter même avec un mois de juillet où la météo n'était pas de la partie. Rendez-vous en 2025 avec encore quelques nouveautés!

Thierry Montangerand, directeur des Glénans Paimpol



L'Effet-mer

En début d'année 2024, une nouvelle association bréhatine a vu le jour : L'effet-mer.

Elle s'est donnée pour objectif de programmer, quatre à cinq fois par an, des événements à tendance culturelle, théâtrale ou musicale, en faisant appel à des artistes ayant une attache sur l'île. Ils seront programmés à la fois en période estivale et en basse saison, afin que la population bréhatine puisse y participer.



Cette association sollicite surtout et d'abord des artistes de Bréhat pour animer des événements culturels. L'association se compose de 4 membres : Emmanuelle et Thierry Daigre, Jean-Charles Le Cor et Stéphan Morlevat.

Trois soirées ont déjà été animées avec succès : la première avec une soirée dîner/spectacle (ragoût de seiche suivi d'un théâtre d'improvisation), une autre avec un concert de rock celtique (les Quiproquos) et enfin cet été un récital de musique classique avec le pianiste virtuose Jean Nicolas Diatkine dont la moitié des recettes ont été reversées à la SNSM de Loquivy de la mer.

L'effet-mer s'est également rapprochée de l'association INIZI pour organiser des concerts en période hivernale, par exemple le 11 octobre 2024 avec un duo Brésilien.

En 2025 de nouveaux spectacles sont déjà programmés : le 8 février avec un spectacle d'Antoine Duléry, le 8 mars avec un dîner/spectacle et un concert de jean Nicolas Diatkine est prévu en août (date à définir).

L'A.P.P.I.B. a organisé un nettoyage des grèves au début de l'été





Quoi de plus naturel quand on est pêcheur, et donc amoureux de la nature, que de prendre soin du littoral?

L'A.P.P.I.B. (Association des Pêcheurs Plaisanciers et Bassiers de l'Île de Bréhat) a organisé le 6 juillet dernier, une matinée de ramassage des déchets présents sur les grèves. Ouverte à tout volontaire, et bien relayée par l'Office du tourisme, cette action a réuni une trentaine de bénévoles et a permis de nettoyer une bonne partie du littoral avant les vacances estivales. Même si les rivages de l'île sont globalement très propres, divers plastiques, bout de verre ou métaux ont rejoint les poubelles, ou la

benne mise à disposition par les services techniques de la mairie. Une grève propre, c'est un coup de pouce pour les poissons et les coquillages, et plus de sécurité pour tous.

Cette démarche citoyenne s'est inscrite dans le cadre de la Fête de la mer et des littoraux. Enthousiastes, les participants souhaitent la reconduire chaque année, au début de l'été. Rendez-vous donc début juillet 2025!

Contact: A.P.P.I.B. - Olivier Boca: 06 20 54 81 66





L'amicale laïque de Bréhat

Depuis 1951, l'amicale laïque de Bréhat œuvre au profit des enfants scolarisés sur l'île.

L'association participe au financement des voyages scolaires, activités et sorties socioculturelles ainsi qu'au «Noël de l'école », qui offre chaque année aux enfants un spectacle vivant et un goûter en présence du père Noël!

Cette année encore, l'amicale laïque organise divers événements afin de financer les projets à venir (cycle voile, sorties scolaires, voyage à la montagne en 2026 etc...)

Voici le programme des festivités à venir :

- Vente de citrouilles et petite restauration le 31 Octobre sur le bourg.
- Mois du documentaire les 9 et 10 Novembre à la salle des fêtes.
- Poule au pot le 1er Février 2025 à la salle des fêtes.
- Kermesse de l'école le 29 Juin 2025 sur le bourg.
- Vente de lampions pour la fête nationale le 13 Juillet 2025 sur le bourg (également en vente à la boulangerie et Carrefour Express).

Nous organisons également une vente de chocolats de Noël, les enfants et leurs familles vous rendront visite pour vous en proposer et si vous n'êtes pas sur Bréhat pour en profiter, vous pouvez les commander sur le site asso.initiatives.fr avec le code W W V W W H (livraison en France métropolitaine). Les membres de l'amicale laïque, l'équipe pédagogique (Maud, Camille et Nadya) et surtout les enfants de l'école et leurs familles, tiennent à remercier toutes les personnes qui nous permettent de faire vivre l'association.

À tous les bénévoles qui donnent du temps avant, pendant et après les événements, aux personnes qui nous offrent des gâteaux, à celles et ceux qui participent aux événements, aux donateurs, à tous les commerçants de l'île, aux associations qui partagent leurs ressources et matériel : MERCI.

C'est grâce à vous tous que nous pouvons offrir aux enfants des sorties culturelles et pédagogiques mais aussi, leur faire vivre la magie des fêtes de fin d'année!

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations ou si vous souhaitez être bénévole sur des évènements, par mail amicalelaique. iledebrehat@gmail.com ou au 06 85 16 58 53.

Merci de privilégier les échanges par mail, whattsapp ou SMS.

Les membres du bureau de l'amicale laïque, Maëlle Le Rolland, présidente, Sébastien Lecerf, trésorier et Hélène Masset, secrétaire.



Calendriers des événements



Mardi 22 et mercredi 23

ATELIERS DE CYANOTYPE ET ANIMATIONS

animés par Lucile Chombart de Lauwe prévues salle des fêtes, organisé par les Courants d'Arts.

Le 22 : séance de 10h à 12h ou de 15h à 17h

Le 23 : séance de 10h à 12h Inscription à l'office du tourisme

EXPOSITION VENTE DE CYANOTYPES

de Lucile Chombart de Lauwe. Exposition du projet des 50 ans du gymnase Bréhat / Itterswiller à la salle des fêtes de 10h à 18h.

Mercredi 23

RENCONTRE

avec l'auteur du livre de photos Songe d'Armor à partir de 15h avec Christian Delangue autour d'un goûter.



Calendriers des événements

Jeudi 24

POM'CHEF CONCOURS DE CUISINE

avec pour thème «La carotte», participation gratuite au concours, nombreux lots à gagner. Blind test et karaoké, entrée libre, salle des fêtes, à partir de 18h. Restauration toute la soirée proposée par le comité de jumelage, soirée organisée par les Courants d'Arts

Vendredi 25 et samedi 26

« VIDE TON PLACARD »

à la salle des fêtes organisé par l'association Ut'île.

Dimanche 27

TROC AUX PLANTES D'AUTOMNE

par le comité de jumelage sur la place du Bourg.

OCTOBRE ROSE

par Baum'aux cœurs, marche 5 km, tombola, flash mob, avec la participation de la Ligue contre le cancer. Rdv au bourg 10h.

Jeudi 31

VENTE DE CITROUILLES ET PETITE RESTAURATION

pour fêter Halloween, organisée par l'amicale laïque, place du bourg.

Novembre:

Samedi 2

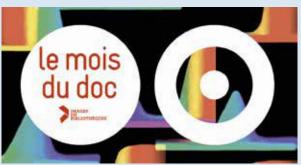
FÊTE DE POMMES

à la ferme de Kervilon. Broyage et pressage des pommes. Dégustation de jus frais sur pace.

Du 8 au 10 novembre

LE MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE,

avec l'association Ty 'film, et l'amicale laïque à la salle des fêtes.



Vendredi 8 après-midi,

séance pour les enfants de l'école.

Samedi 9 à 20h30 :

« Matcha »

Dimanche 10 à 17h

« Allo la France », et à 20h30 : « Un Pasteur » Un petit film surprise à découvrir, horaire et date bientôt sur les affiches...

Billet à prendre sur place, petite restauration également prévue par l'amicale laïque.

Lundi 11

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DE LA GUERRE 14-18

au cimetière marin, suivie d'un pot de l'amitié à la salle des fêtes.

Dimanche 17 : Repas des anciens, organisé par le Bistrot de l'Allegoat, salle des fêtes.

Décembre :

UN MARCHÉ DE NOËL DES ARTISANS, ET UNE JOURNÉE DES ASSOCIATIONS

seront prévus, les dates ne sont pas encore définies.

Janvier:

Samedi 11

VŒUX DU MAIRE,

dans la salle polyvalente, suivie d'une dégustation de galette des rois.

Février:

Samedi 1er

LA POULE AU POT

de l'amicale laïque à la salle des fêtes.



François Le Tron



Essayons de récapituler :

Des réalisations concrètes : la culture bio sur les terres de Bréhat, sur des terres à étendre pour accueillir de nouveaux paysans ; le Petit Marché de Kervilon, avec sa boîte à sous, sous le signe de la confiance avec ses produits totalement locaux; le pain fabriqué sur place, une générosité odorante, la fête des pommes avec le pressage en musique, la Salicorne...

Également des impulsions fondamentales et communicatives: le Projet Alimentaire Territorial qui vise à développer une autonomie alimentaire solidaire à Bréhat, le Réseau Agricole des Iles Atlantiques (RAIA) qui fédère des expériences d'agriculture dans un esprit de partage pour une prospective alimentaire et sociétale, le Groupement Agricole d'Exploitation en Commun (GAEC) de Kervilon témoin d'une transmission réussie de savoir-faire et d'un goût des aventures collectives, recherches sur les évolutions climatiques avec l'urgence de penser à des solutions, l'invention de Fert'île associant musique sur l'estran, Fest noz, Proto festivals, balades « algues », « plantes sauvages », ateliers cuisine, réflexions concernant notre environnement, l'avenir de nos côtes et de notre agriculture, chants et danses..., et ceci avec

toutes les populations de l'île, en suscitant talents et vocations.

Contre vents et marées!

Culture et agriculture.

Et en musique, à qui voulait l'entendre, en toute occasion.

Tout cela témoigne d'un engagement humain, d'une sensibilité d'artiste, d'une constance et d'une détermination douce et sans faille, guidé par le sens du partage, de l'amitié, du travail collectif, de la justice, de la beauté, de la sobriété heureuse, de la prise de risque, dans une conception humaniste du vivre ensemble.

Tout cela, c'est François! Une conception du vivre ensemble prête à fructifier dans les mains de chacun, permettant à chacun de se réaliser. « Tu le veux? Tu le peux? Alors vas-y! », disait-il avec douceur.

François a encouragé de nombreuses personnes qui se sont implantées à Bréhat. Nombreuses sont-elles qui agissent concrètement et vaillamment, sur l'île et bien au-delà, dans la foulée de ce qu'il a inspiré. Nous n'avons pas fini de mesurer ses apports.

Poursuivre l'élan et la créativité simple, opérationnelle, partageuse : voilà ce qu'il nous reste à faire, en comptant sur nos propres énergies.

Les amis de Fert'île





De Bréhat à St Malo...

Si nous traversions le temps, et que par imagination, nous nous retrouvions au 18e Siècle, nous serions certainement surpris des liens qui existaient entre ces deux villes.

St Malo représentait le fleuron de la marine Royale, avec une citadelle réputée imprenable, des bateaux de guerres ; des navires de commerces de toutes sortes qui partaient souvent vers la mer des Caraïbes, pour rapporter les meilleurs marchandises. Cette cité était aussi rebutée pour ces pirates et corsaires comme Surcouf ou Duguay-Trouin...

L'île de Bréhat a eu également une grande réputation de marins connaissant la navigation comme personne! Une légende dit qu'ils auraient découvert la route pour les Amériques avant Christophe Colomb!

Il est possible de penser que les corsaires malouins devaient très bien connaître Bréhat, ses caches potentielles, et sa tranquillité! Au début du 19ème siècle, lorsque les deux villes se sont lancées dans les grandes campagnes de pêches à Terre-Neuve et en Islande, les hommes ont dû faire route ensemble, croisant les tempêtes hivernales violentes et la dureté du travail à bord.

Saviez-vous que Bréhatins et Malouins avaient le même état d'esprit d'indépendance en voulant créer une République autonome ?

Cela fait rêver, n'est-ce pas ?

Jean-Philippe Outin, conseiller municipal



Horaires des Marées

			PLEINE	BASSES MERS						
Nov.		MATIN			SOIR		MA	TIN	SC	DIR
	Heure h mm	haut m	Coef	Heure h mm	haut m	Coef	Heure h mm	haut m	Heure h mm	haut m
ven. 01	06:42	10.09	81	18:55	10.11	82	00:46	2.11	13:00	2.07
sam. 02	07:12	10.2	82	19:26	10.14	82	01:15	2.02	13:30	2.01
dim. 03	07:41	10.2	81	19:55	10.06	80	01:44	2.04	13:59	2.04
lun. 04	08:08	10.1	78	20:23	9.88	75	02:12	2.17	14:29	2.19
mar. 05	08:35	9.90	72	20:52	9.57	68	02:41	2.42	15:00	2.47
mer. 06	09:04	9.58	64	21:25	9.14	59	03:11	2.79	15:34	2.86
jeu. 07	09:39	9.13	54	22:05	8.61	49	03:44	3.26	16:13	3.33
ven. 08	10:23	8.59	45	23:01	8.07	42	04:25	3.78	17:05	3.80
sam. 09	11:30	8.10	40	:			05:26	4.24	18:21	4.09
dim. 10	00:26	7.75	40	13:12	7.99	43	06:56	4.41	19:54	3.95
lun. 11	02:08	7.97	48	14:44	8.45	54	08:33	4.03	21:16	3.36
mar. 12	03:23	8.61	61	15:51	9.17	69	09:48	3.28	22:21	2.60
mer. 13	04:23	9.36	76	16:49	9.88	83	10:47	2.49	23:16	1.91
jeu. 14	05:17	10.04	89	17:42	10.45	94	11:40	1.83	:	
ven. 15	06:06	10.54	98	18:31	10.78	101	00:06	1.41	12:29	1.40
sam. 16	06:51	10.83	102	19:17	10.87	102	00:53	1.18	13:16	1.21
dim. 17	07:33	10.88	101	20:00	10.71	98	01:37	1.21	14:00	1.27
lun. 18	08:13	10.72	94	20:41	10.34	89	02:19	1.48	14:43	1.54
mar. 19	08:51	10.34	83	21:21	9.80	77	02:59	1.94	15:23	2.01
mer. 20	09:30	9.80	71	22:01	9.15	64	03:38	2.55	16:04	2.62
jeu. 21	10:11	9.16	57	22:46	8.48	51	04:19	3.21	16:47	3.27
ven. 22	10:59	8.52	46	23:42	7.93	42	05:04	3.84	17:38	3.86
sam. 23	:			12:02	8.01	39	06:02	4.32	18:42	4.24
dim. 24	00:57	7.63	38	13:23	7.82	38	07:16	4.52	19:59	4.30
lun. 25	02:17	7.72	39	14:37	7.97	42	08:34	4.36	21:10	4.03
mar. 26	03:20	8.08	45	15:36	8.31	49	09:38	3.94	22:06	3.61
mer. 27	04:10	8.54	53	16:24	8.72	57	10:28	3.46	22:52	3.18
jeu. 28	04:52	9.00	60	17:07	9.11	64	11:11	3.02	23:33	2.81
ven. 29	05:31	9.40	67	17:47	9.44	70	11:51	2.66	:	
sam. 30	06:08	9.71	72	18:25	9.67	74	00:10	2.54	12:28	2.40

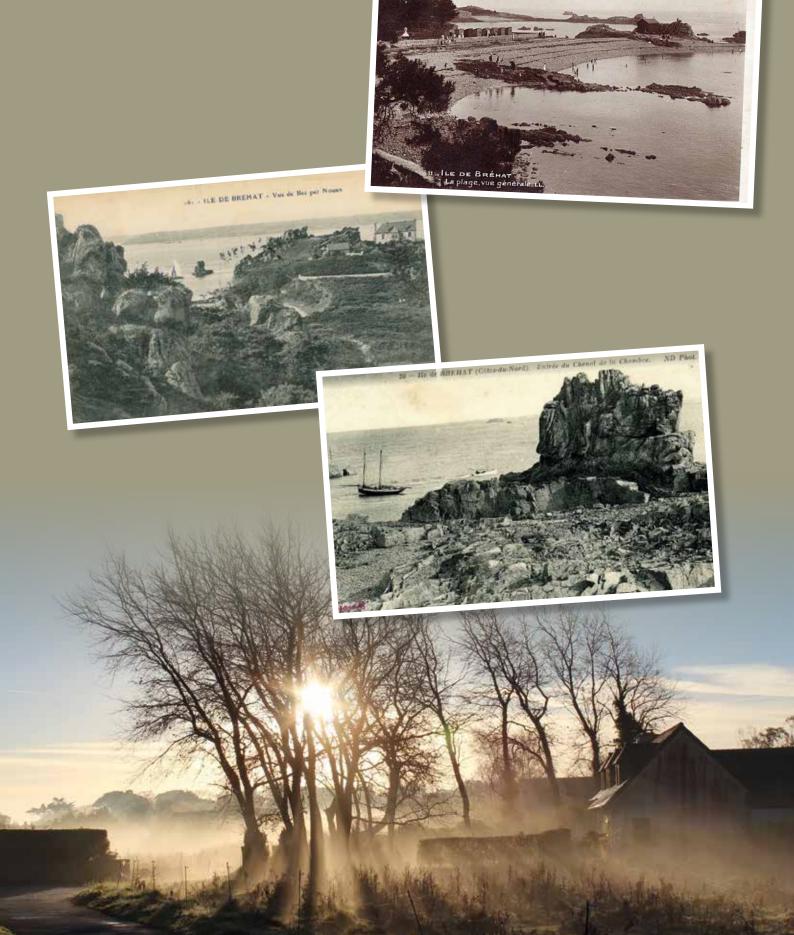
			PLEINE	S MERS			BASSES MERS				
Déc.		MATIN			SOIR		MA	TIN	SC	DIR	
	Heure h mm	haut m	Coef	Heure h mm	haut m	Coef	Heure h mm	haut m	Heure h mm	haut m	
dim. 01	06:43	9.92	75	19:01	9.80	76	00:45	2.36	13:03	2.22	
lun. 02	07:17	10.03	77	19:36	9.84	77	01:19	2.28	13:38	2.14	
mar. 03	07:50	10.04	76	20:10	9.77	75	01:53	2.29	14:14	2.15	
mer. 04	08:24	9.96	74	20:47	9.60	72	02:28	2.40	14:52	2.27	
jeu. 05	09:01	9.76	69	21:27	9.32	67	03:06	2.61	15:33	2.50	
ven. 06	09:43	9.45	64	22:13	8.96	61	03:47	2.90	16:19	2.80	
sam. 07	10:32	9.07	58	23:06	8.59	55	04:34	3.24	17:11	3.12	
dim. 08	11:31	8.72	54	:			05:31	3.54	18:12	3.34	
lun. 09	00:10	8.33	53	12:43	8.54	53	06:38	3.70	19:22	3.39	
mar. 10	01:25	8.31	54	14:00	8.63	56	07:53	3.61	20:35	3.19	
mer. 11	02:39	8.56	60	15:12	8.94	64	09:07	3.28	21:43	2.82	
jeu. 12	03:47	9.01	68	16:17	9.35	72	10:14	2.80	22:45	2.40	
ven. 13	04:47	9.51	77	17:17	9.74	80	11:13	2.31	23:41	2.04	
sam. 14	05:41	9.95	84	18:11	10.02	86	:		12:08	1.92	
dim. 15	06:31	10.25	88	19:01	10.16	89	00:32	1.82	12:58	1.68	
lun. 16	07:16	10.39	89	19:47	10.15	89	01:19	1.75	13:45	1.61	
mar. 17	07:59	10.37	87	20:30	9.99	85	02:04	1.82	14:29	1.69	
mer. 18	08:40	10.19	82	21:10	9.71	79	02:46	2.02	15:11	1.93	
jeu. 19	09:19	9.87	75	21:50	9.33	71	03:26	2.33	15:52	2.29	
ven. 20	09:59	9.45	66	22:28	8.88	62	04:05	2.72	16:31	2.73	
sam. 21	10:38	8.96	57	23:08	8.44	52	04:44	3.16	17:10	3.18	
dim. 22	11:20	8.49	48	23:52	8.05	44	05:26	3.58	17:54	3.60	
lun. 23	:			12:08	8.09	41	06:14	3.94	18:44	3.91	
mar. 24	00:46	7.78	39	13:07	7.82	37	07:13	4.16	19:45	4.07	
mer. 25	01:53	7.71	37	14:18	7.78	38	08:20	4.18	20:53	4.03	
jeu. 26	03:04	7.88	40	15:26	7.99	43	09:27	3.97	21:56	3.78	
ven. 27	04:04	8.25	46	16:24	8.35	50	10:25	3.59	22:51	3.42	
sam. 28	04:55	8.71	54	17:15	8.77	58	11:16	3.15	23:39	3.03	
dim. 29	05:40	9.16	62	18:01	9.15	66	:		12:01	2.73	
lun. 30	06:22	9.54	69	18:44	9.46	72	00:22	2.69	12:44	2.37	
mar.31	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

			PLEINES MERS BASSES MER					S MERS	ERS	
Janvier		MATIN		SOIR			MATIN SOIR			OIR
	Heure h mm	haut m	Coef	Heure h mm	haut m	Coef	Heure h mm	haut m	Heure h mm	haut m
mer. 01	07:42	10.05	80	20:07	9.83	81	01:44	2.19	14:08	1.88
jeu. 02	08:22	10.17	82	20:48	9.87	83	02:26	2.06	14:51	1.77
ven. 03	09:03	10.17	82	21:30	9.80	81	03:08	2.03	15:35	1.79
sam. 04	09:46	10.03	80	22:13	9.59	78	03:51	2.12	16:20	1.94
dim. 05	10:31	9.76	75	22:58	9.27	72	04:36	2.33	17:06	2.22
lun. 06	11:19	9.39	68	23:46	8.90	64	05:22	2.64	17:55	2.57
mar. 07	:			12:12	8.98	61	06:14	3.00	18:49	2.93
mer. 08	00:43	8.56	58	13:16	8.63	55	07:15	3.30	19:53	3.20
jeu. 09	01:53	8.38	54	14:33	8.47	54	08:28	3.43	21:06	3.26
ven. 10	03:11	8.46	55	15:53	8.60	58	09:46	3.26	22:20	3.07
sam. 11	04:25	8.82	61	17:04	8.95	65	10:56	2.86	23:25	2.72
dim. 12	05:28	9.29	69	18:04	9.34	74	11:57	2.40	:	
lun. 13	06:22	9.72	77	18:56	9.66	81	00:22	2.36	12:50	2.01
mar. 14	07:10	10.03	83	19:41	9.87	85	01:11	2.06	13:38	1.74
mer. 15	07:52	10.2	86	20:22	9.94	86	01:56	1.87	14:20	1.62
jeu. 16	08:31	10.22	86	20:58	9.87	85	02:36	1.80	15:00	1.64
ven. 17	09:06	10.1	83	21:32	9.68	80	03:13	1.86	15:35	1.80
sam. 18	09:40	9.84	76	22:03	9.37	72	03:47	2.07	16:08	2.09
dim. 19	10:11	9.45	68	22:32	8.98	63	04:19	2.40	16:38	2.48
lun. 20	10:41	8.99	59	23:02	8.55	53	04:50	2.82	17:08	2.93
mar. 21	11:12	8.50	48	23:35	8.12	43	05:22	3.28	17:41	3.40
mer. 22	11:51	8.01	39	:			06:01	3.75	18:23	3.86
jeu. 23	00:21	7.71	35	12:46	7.58	32	06:55	4.15	19:23	4.23
ven. 24	01:33	7.43	31	14:11	7.37	31	08:11	4.34	20:48	4.33
sam. 25	03:09	7.54	34	15:43	7.62	37	09:36	4.14	22:12	4.02
dim. 26	04:23	8.02	43	16:50	8.15	48	10:46	3.62	23:15	3.48
lun. 27	05:18	8.65	55	17:44	8.75	61	11:41	2.98	:	
mar. 28	06:07	9.27	67	18:33	9.31	73	00:06	2.88	12:31	2.35
mer. 29	06:52	9.82	79	19:18	9.79	84	00:53	2.31	13:17	1.80
jeu. 30	07:36	10.28	89	20:02	10.15	93	01:37	1.82	14:02	1.36
ven. 31	08:18	10.62	96	20:43	10.38	98	02:21	1.45	14:45	1.07

	PLEINES MERS							BASSES MERS			
Février		MATIN			SOIR		MA	TIN	SC	DIR	
	Heure h mm	haut m	Coef	Heure h mm	haut m	Coef	Heure h mm	haut m	Heure h mm	haut m	
sam. 01	08:59	10.78	99	21:23	10.42	98	03:03	1.23	15:28	0.97	
dim. 02	09:39	10.71	96	22:01	10.25	93	03:44	1.24	16:09	1.12	
lun. 03	10:18	10.39	89	22:40	9.86	84	04:24	1.49	16:50	1.51	
mar. 04	10:58	9.84	78	23:19	9.31	71	05:04	1.96	17:30	2.10	
mer. 05	11:42	9.15	64	:			05:47	2.58	18:16	2.80	
jeu. 06	00:06	8.70	57	12:38	8.43	50	06:40	3.23	19:15	3.45	
ven. 07	01:09	8.15	46	14:02	7.91	43	07:52	3.72	20:35	3.84	
sam. 08	02:44	7.93	43	15:44	7.95	46	09:27	3.74	22:07	3.71	
dim. 09	04:17	8.27	50	17:04	8.45	56	10:52	3.28	23:21	3.19	
lun. 10	05:25	8.89	62	18:03	9.05	68	11:55	2.65	:		
mar. 11	06:18	9.49	74	18:51	9.55	78	00:18	2.58	12:45	2.09	
mer. 12	07:02	9.94	82	19:31	9.89	86	01:04	2.07	13:28	1.70	
jeu. 13	07:40	10.22	88	20:05	10.07	89	01:44	1.71	14:06	1.46	
ven. 14	08:14	10.34	90	20:37	10.12	90	02:20	1.51	14:40	1.37	
sam. 15	08:45	10.32	89	21:06	10.03	87	02:53	1.47	15:11	1.44	
dim. 16	09:14	10.13	84	21:33	9.80	80	03:22	1.60	15:38	1.66	
lun. 17	09:40	9.80	76	21:57	9.44	72	03:48	1.88	16:03	2.01	
mar. 18	10:04	9.35	67	22:20	9.00	61	04:13	2.30	16:26	2.48	
mer. 19	10:29	8.84	56	22:44	8.50	49	04:39	2.81	16:51	3.03	
jeu. 20	10:57	8.27	44	23:16	7.96	38	05:07	3.38	17:21	3.62	
ven. 21	11:37	7.67	32	:			05:47	3.96	18:05	4.21	
sam. 22	00:07	7.42	28	12:49	7.13	25	06:53	4.44	19:28	4.65	
dim. 23	01:56	7.11	26	15:02	7.13	30	08:41	4.50	21:33	4.50	
lun. 24	03:52	7.57	36	16:29	7.79	44	10:18	3.92	22:53	3.77	
mar. 25	04:57	8.36	52	17:27	8.60	60	11:22	3.07	23:49	2.91	
mer. 26	05:49	9.21	69	18:17	9.39	77	:		12:14	2.21	
jeu. 27	06:37	9.99	85	19:04	10.06	92	00:37	2.09	13:01	1.46	
ven. 28	07:22	10.63	99	19:47	10.58	104	01:22	1.39	13:46	0.88	

Reproduction des prédictions de marée du Shom pour le port de Bréhat - Men Joliguet – heures légales, non vérifiée par le Shom et réalisée sous la seule responsabilité de l'éditeur – numéro d'autorisation 2023-505 et 2024-512.

Cartes postales





Résultat des élections législatives

Scrutin du 30 juin 2024 • SECOND TOUR DU 7 JUILLET 2024

N°	NOM DU CANDIDAT	Nombre de suffrages obtenus					
candidat	NOM DU CANDIDAT	En chiffre	En toutes lettres				
1	M. LE BOULANGER Jean-Yves	54	Cinquante-quatre				
3	M. BOTHOREL Eric	232	Deux-cent trente- deux				
4	Mme LEMAÎTRE Marielle	100	Cent				

INSCRITS	490
ABSTENTIONS	96
VOTANTS	394
BLANCS	8
NULS	0
EXPRIMÉS	386

Communication des vedettes de Bréhat

Renouvellement carte insulaire 2025

Cas 1: Vous avez fait votre demande et obtenu votre carte en 2024, vous souhaitez renouveler votre carte en 2025: il vous suffit de nous transmettre votre nouvel avis d'imposition 2024 (sur les revenus 2023). Vous pouvez le déposer à la billetterie ou nous le transmettre par mail à contact@vedettesdebrehat.com

Cas 2 : Vous avez fait une demande de carte avant le 1^{er} Janvier 2022 et n'avez jamais rempli le formulaire destiné à la Région Bretagne. Dans ce cas, il faut obligatoirement remplir le formulaire de demande de carte et joindre les documents demandés.

Formulaire disponible en billetterie ou sur le site: www.vedettesdebrehat.com rubrique "Infos pratiques"

Toutes les cartes auront pour nouvelle date de validité le 31 octobre 2025

Numéros utiles

SAMU	15
POMPIERS	18
POLICE	17
APPEL URGENCE EUROPÉEN	112
(met automatiquement en œuvre les n° ci-dessus)	
CROSS (Secours en mer)	196
CENTRE ANTI-POISONS RENNES 02 99 59	22 22
Mairie 02 96 20	00 36
Télécopie 02 96 20	01 92
Médecin Bréhat 02 96 20	09 51
Gendarmerie Paimpol 02 96 20	80 17
Petit train routier 06 86 77	85 46
Maison du département à Paimpol 02 96 55	33 00
(services sociaux)	

CRÉATION CARTE INSULAIRE

Il faut remplir le formulaire de demande de carte et joindre les documents demandés. Le dossier complet est à déposer à la billetterie. Nous nous chargeons de transmettre ces éléments à la Région Bretagne pour instruction du dossier.

Pour rappel, le tarif insulaire est attribué à toute personne physique justifiant de sa domiciliation fiscale à titre de résidence principale dans la commune de l'île de Bréhat. La carte insulaire sera accordée au regard de la conformité des pièces fournies par le demandeur.

ÉtatCivil

Seuls les actes inscrits dans les registres d'état-civil de la commune et les notifications de naissance hors commune sont répertoriés dans cette rubrique.

Mariage

 Madame Joëlle RIGAL et Monsieur Stéphane CAUDRON

13 juillet 2024

Décès

• Monsieur Jean Philippe LONGET

26 juin 2024

Monsieur François LE TRON

29 juillet 2024 à Rennes

